Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
Ô Poulailler Théâtre
Vendredi 03 juillet 2026

www.opoulailler.fr
RNA : W45 2010664
N° siren/siret :
789711629 00012

En ce jour, les membres de l'association se sont réunis aux cuisines du château de Bellegarde sur convocation de Patricia FERRAND, présidente de l'association.

La présidente, absente excusée, donne son pouvoir à Patrick CHAMBAULT, représentant légal.

L'assemblée générale ordinaire est présentée par Patrick CHAMBAULT.
Le secrétariat est assuré par Maryse CHAMBAULT.

Heure de début de séance : **19h05**

Patrick CHAMBAULT constate que tous les membres sont présents ou représentés :
- Patricia FERRAND, présidente absente excusée, (pouvoir à Patrick Chambault)
- Michel HISSARD-TISSIER, vice-président,
- Yann DOS SANTOS SILVA, trésorier,
- Maryse CHAMBAULT, secrétaire,
- Ralph RETROUVÉ, membre,
- Yannick BOUCHETOUT, membre absent excusé, (pouvoir à Maryse Chambault)

Avaient été invités :
- Florent DE WILDE, président de la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais,
- Romain RONDEAU, maire de Bellegarde,
- Candy HOLDNIK, adjointe à mairie de Bellegarde,
- Cyril ROUBAULT, conseiller municipal à la mairie de Bellegarde,
- Ronan CHAMBAULT, professeur de théâtre, président d'honneur et co-fondateur de l'association,
- Ainsi que tous les adhérents d'Ô Poulailler théâtre et les parents d'élèves.

Dans le public, étaient présents :
- Cyril ROUBAULT,
- Ronan CHAMBAULT,
- Marine GRON, Fabien REGNERY, Angèle et Pierre VERKEST, Etienne BELLANGER, Karelle HALLOUIN, Peggy CLAVREUL et sa fille Lucile, Meta CHHUN et sa fille Eléna, Sylvie VELARD et sa fille Synthia, pour les adhérents et parents d'élèves.

Absents excusés :
- Florent DE WILDE, président de la CCCFG,
- Patricia FERRAND, présidente et Yannick BOUCHETOUT, membre du bureau d'Ô Poulailler théâtre,
- Angélique DESHOULLES, James FREMONT, Jessy LECLERC, Sabrina GEORGES, Stéphanie FERREIRA, Régis IMBERT, Alexande LEVERT, Sonia et Kalid SEBBAR, Eugénie FONTAINE, pour les adhérents et parents d'élèves.

➢ Les autres personnes invitées n'ont pas répondu à l'invitation.

Patrick Chambault remercie l'assemblée de sa présence et remarque que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Patrick Chambault ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et donne le droit de vote à Ronan Chambault qui rejoint le bureau.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU de l'assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2025

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 juillet 2025 a été envoyé aux membres du bureau du Conseil d'Administration. Aucune observation, ni modification n'a été demandée. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de le soumettre à nouveau, au vote. Ce PV a été signé et archivé.

2) BILAN MORAL DE L'ANNÉE 2025-2026

Depuis son arrivée à Bellegarde, Ô Poulailler théâtre s'est intégrée à la vie locale, en participant aux animations bellegardoises.
L'antenne locale établie spécifiquement à Bellegarde, représente pleinement l'association sur son territoire d'implantation. Bien qu'elle ne dispose pas d'une personnalité juridique distincte de l'association mère, elle mène ses actions de manière autonome au plus près des habitants, des partenaires et des collectivités locales.
À ce titre, elle doit être considérée comme une véritable association bellegardoise.

La grande majorité de nos jeunes comédiens habitant à Bellegarde ou dans sa périphérie, et provenant des établissements scolaires bellegardois et alentours, cela nous avait semblé comme une évidence qu'Ô Poulailler soit mieux situé à Bellegarde. Comme nous l'avions prévu, l'arrivée de l'association à Bellegarde s'accompagne d'une forte augmentation du nombre d'élèves passant l'effectif de 33 à 46 (+ 40 %).
Il est permis de supposer que cette augmentation va se consolider lors de la prochaine rentrée. C'est pourquoi, l'association proposera un, deux ou trois ateliers supplémentaires les mardis selon des horaires à confirmer ultérieurement.

Profitons de ce point important pour remercier, à nouveau, Monsieur le maire et la municipalité de nous avoir accueillis. Les cours et répétitions ont eu lieu d'abord dans les anciennes cuisines du château, puis dans la salle annexe pour une grande partie de l'année.

A. Les ateliers :

Les jeunes : les vendredis (sauf vacances scolaires)
Trois ateliers super chargés cette année, avec 46 élèves. (19 ; 15 ; 12) – 2 abandons en cours d'année. Beaucoup de nouveaux élèves, dans les ateliers jeunes et ados. Et aussi beaucoup d'absences, surtout en fin d'année scolaire, dues au calendrier des fêtes de mai.

Les adultes :
Tous les vendredis de l'année calendaire.
Un atelier de 8 adultes. 4 comédiens sont venus renforcer l'atelier des 4 adultes de l'an passé.

B. Manifestations passées :

- Participation à la **fête Halloween,** avec l'APE de Bellegarde le **30 octobre 2025**
- Participation au **Noël enchanté de Bellegarde,** le **20 décembre 2025**, avec déambulation et stand de maquillage
- **Les 22 et 23 novembre 2025**, la comédie « **Paroles de fric** » de Ray Cooney, mise en scène par Ronan a été jouée par les adultes à la salle des Etangs de la 3CFG de Nogent sur Vernisson. Très belle salle de spectacle. Spectateurs nombreux, surtout locaux – dommage WE de neige...
- **Participation au carnaval** avec l'APE de Bellegarde le **28 mars 2026.** Beaucoup de nos jeunes et leurs parents ont joué le jeu et se sont déguisés et ont rivalisé d'idées
- **Les 2 et 3 mai 2026**, la comédie jouée par les adultes : « **Paroles de fric** » de Ray Cooney, à la salle des Etangs de la 3CFG de Nogent sur Vernisson. Spectateurs moins nombreux, cette fois, ce n'était pas la neige mais un WE prolongé du 1er mai. Et les comédiens ont joué avec une tendre pensée pour Gilles VINAS qui a fait un grave AVC 2 mois avant le spectacle, son rôle a dû être repris par Ronan. 320 personnes ont assisté à ces 4 représentations qui étaient à plus de 80 % des spectateurs issus de la zone Est du département.

- **Le 30 mai 2026** : sous une chaleur accablante, les jeunes ont donné leur représentation de fin d'année, à la salle Escale (300 places) de Varennes Changy avec plus de 200 spectateurs. Cette année, toutes les saynètes ont été écrites par : Maryse, Ronan, Lucile et l'atelier des grands ados. Certains parents nous ont demandé pourquoi les jeunes ne jouaient pas à Bellegarde : nous prévoyons en général plus d'un an à l'avance pour l'obtention d'une grande salle pour accueillir tous les parents, la quarantaine de jeunes, la régie et le staff.
  ⇨ Merci aux parents qui ont apporté leur aide pour la réalisation de cette représentation.

- **Les 12, 13 et 19 juin 2026 : stages en famille ou amis,** aux cuisines (découverte du théâtre, préparation à l'oral d'un examen et improvisation) n'ont pas eu le succès attendu – seuls « préparation à l'oral d'un examen » du 12 juin et celui du samedi 13 juin a eu du succès. Des désistements de dernière minute ont fait annuler un stage du 19 juin.

C. Passage des maillots et distinctions :

Vendredi 5 juin, le jury (Ronan, Maryse) s'est prononcé : tous les jeunes passent à la couleur supérieure du maillot Ô Poulailler, sauf un pour non-respect du temps d'apprentissage du texte.

Distinctions avec macaron : (un seul par atelier)

At1 : Héloïse VERKEST (macaron) – félicitations à Sara Sertori, Timothé BELLANGER,

At2 : Emma REGNERY (macaron) – félicitations à Synthia VELARD, Ewen STAPINATI, Maxime FONTAINE, Aloé BENHADDI et Ninon PERRIN,

At3 : Iris GONCALVES (macaron) – félicitations à Anaïs VERKEST et Léo MARTINET,

At4 : Ophélie BECUE (macaron) – félicitations à Lucile SOLER-DOMINGUEZ et Chelsy RODRIGUES

- ❖ Les macarons : A partir de la 3e année, un écusson est éventuellement remis pour récompenser l'implication exceptionnelle dans la vie de l'association. Il restera acquis une fois pour toute.
- ❖ Les félicitations sont remises pour les performances à apprendre les textes, ou les écrire - ou pour servis rendus à l'association.

D. Mise en place d'une boutique de produits dérivés

Vous pouvez maintenant commander des vêtements avec notre logo ainsi que des gadgets - même un nounours - en allant sur la page principale de notre site et en allant sur BOUTIQUE Produits dérivés.

La parole est donnée à tous. Patrick Chambault demande s'il y a des remarques ou questions**.**

- **Angèle Verkest** remercie l'association pour tout le travail accompli durant l'année, que ce soit pour les jeunes ou pour les adultes.

- **Etienne Bellanger** soumet plusieurs interrogations :

  a) **Concernant le spectacle de fin d'année scolaire** : pourquoi jouer si loin de Bellegarde ? (Salle Escale à Varennes Changy)

  - ➢ Réponse Ô Poulailler : nous prévoyons habituellement plus d'un an à l'avance la réservation d'une salle d'environ 300 places. Par mesure de précaution, en juin 2025, nous avions préréservé la salle de Varennes Changy au cas où celle de Bellegarde ne serait pas disponible. Nous avions anticipé en août 2025 (avant le calendrier des assos d'octobre) en réservant le 30 mai 2026 pour la salle des fêtes de Bellegarde. Le service culturel de la mairie ayant validé une exposition culturelle à la salle des fêtes cette semaine-là, nous avons été dans l'obligation de trouver une autre salle pouvant accueillir les 300 personnes. Cette date avait été choisie en fonction des dates des fêtes des écoles de Bellegarde, Quiers et Ladon, ainsi que du gala de danse qui ont lieu tous les ans pratiquement aux mêmes dates.

- E. Bellanger : mais cette année, au vu de la canicule qui a fait reporter des fêtes et des évènements, les écoles pourront, à l'avenir, décider d'un changement de date de leurs fêtes.

- C. Roubault : ce ne sont pas les écoles qui décident de reporter ou d'annuler des fêtes, c'est une décision de la mairie.

b) **Les horaires du spectacle** : commençant à 20h30 et finissant vers 23h00, c'est beaucoup trop tard pour de jeunes enfants.

- Réponse Ô Poulailler : avec la quarantaine de jeunes comédiens, c'est un long spectacle. L'idéal aurait été de jouer à Bellegarde. Mais c'est à la salle de Varennes Changy que la représentation a eu lieu et seulement le samedi. Les 2 années précédentes, nous avions pu avoir une location de 140 € pour le week-end. Cette année (changement de maire) nous avons eu un seul jour de location pour 280 € (et 480 € pour une WE assos hors commune). Nous avons opté pour un seul jour de location. Ce qui nous a fait finir très tard pour tout ranger et nettoyer la salle, pour rendre les clés dès le dimanche matin. Effectivement l'idéal serait de jouer un WE entier : le samedi soir pour les plus grands et le dimanche après-midi, pour les plus jeunes.

c) **Le droit à l'image et l'accès à l'activité** :
E. Bellanger interroge la formulation de la fiche d'inscription : l'obligation d'accepter le droit à l'image pour valider l'adhésion peut poser un problème de choix pour les familles. Il suggère que l'association se couvre juridiquement en limitant sa responsabilité aux seuls contenus qu'elle diffuse, et en appliquant les règles légales de diffusion (comme la règle des plans larges/groupes de plus de X personnes) pour permettre l'accès au théâtre sans obligation d'image.

- Réponses et échanges :
  - Le bureau rappelle que cette clause protège l'association face aux diffusions tierces (public, presse). Côté association, l'engagement est pris de ne diffuser aucune photo individuelle nominative.
  - C. Roubault et R. Retrouvé soulignent qu'il est impossible de contrôler les partages du public sur les réseaux sociaux et que le théâtre implique, par nature, de s'exposer sur scène.
  - F. Regnery (montage) précise que les visages ne peuvent techniquement pas être floutés sur les captations sans dénaturer le spectacle.

d) <u>Interrogation sur la responsabilité future et perspectives</u> :
E. Bellanger soulève la question de la responsabilité à long terme : un enfant devenu adulte pourrait contester l'autorisation signée par ses parents. L'association note cette évolution des mentalités, même si la responsabilité directe de la structure semble dégagée dans ce cas précis.

En résumé et perspectives : Face à l'importance et à la complexité de ce sujet lié à la responsabilité, le Bureau retient plusieurs axes :

1. **Maintien temporaire de la clause** sur la fiche d'inscription pour préserver juridiquement l'association cette saison.
2. **Sécurisation des contenus :** Les photos et vidéos seront désormais basculées sur un extranet réservé exclusivement aux membres, restreignant ainsi le libre accès.
3. **Ouverture d'un groupe de travail :** Conscients des difficultés et des enjeux soulevés, les membres du bureau proposent **d'ouvrir un débat durant l'année à venir** pour étudier des alternatives (y compris, en dernier recours, l'arrêt des captations par l'association au profit de photos privées par les parents). »

3. BILAN FINANCIER 2025-2026

Patrick CHAMBAULT met le classeur financier à la disposition du public pour consultation.

Yann DOS SANTOS SILVA, trésorier, présente le bilan financier et le budget prévisionnel.

Le bilan financier 2025- 2026 fait ressortir un excédent de 654 €

La trésorerie s'élève à 4 470 €

a) Les recettes s'élèvent à 16 141 €

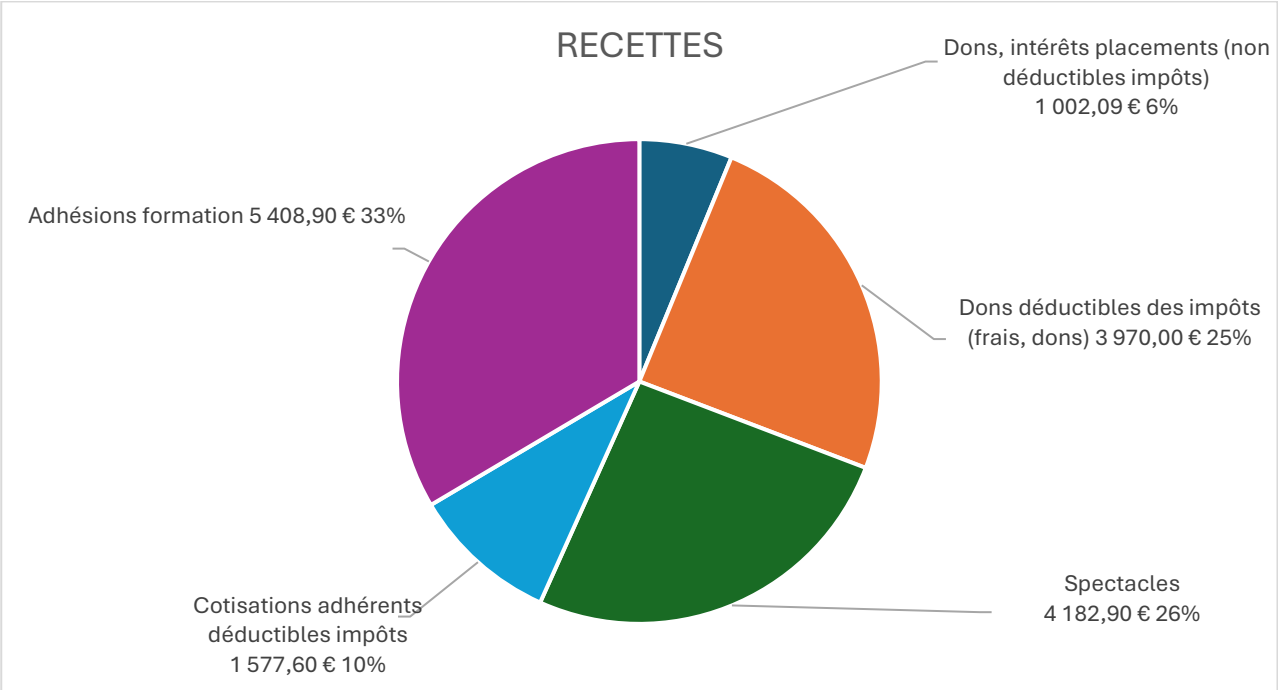

b) Les dépenses s'élèvent à 15 487 €

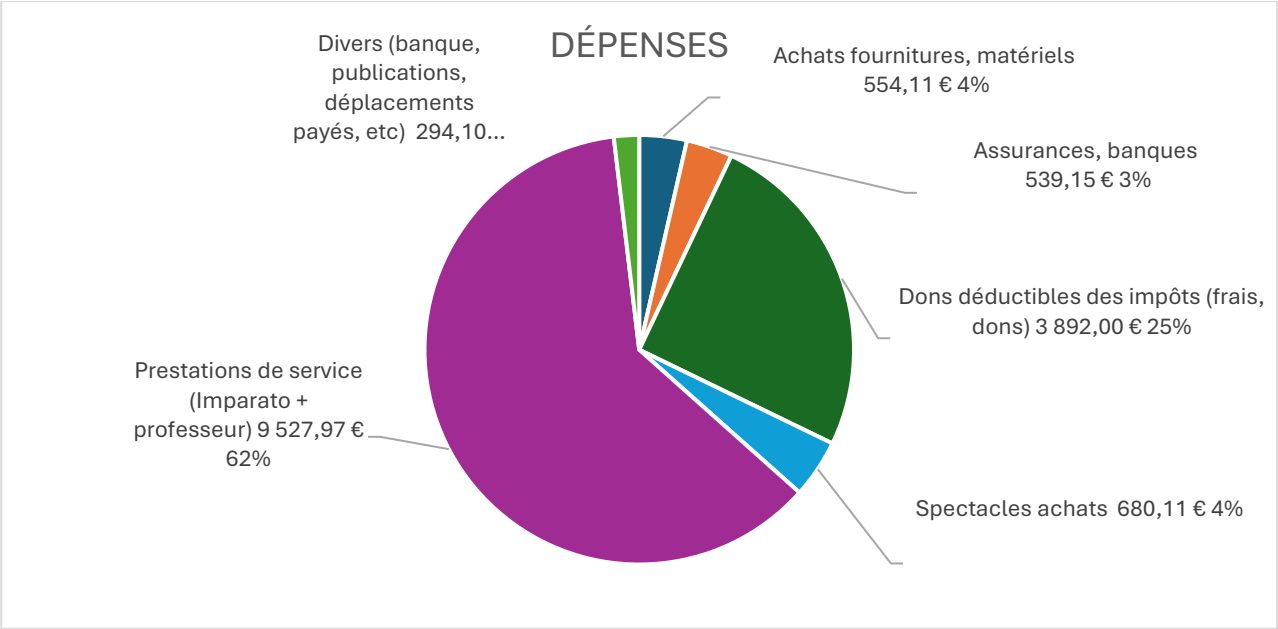

Commentaires :

L'association continue à s'autofinancer et retrouve un bilan financier excédentaire, comme cela a toujours été le cas avant la période du COVID.

Les dépenses de fonctionnements non affectables directement à une activité s'élèvent à 1 386 € soit 8,9 % des dépenses globales.

Les membres du Poulailler couvrent une grande partie des activités qui deviendraient payantes si ce n'était pas le cas. Citons comme exemples : La conception graphique des supports de communication, la régie éclairage et la sonorisation, l'hébergement et la tenue à jour du site institutionnel et l'Intranet, l'utilisation de camionnettes, enfin l'aide apportée par nos assistants volontaires bénévoles. Les impressions de flyers et d'affiches sont réalisés gracieusement par l'imprimeur Benjamin Bouquet.

Bien sûr, cet excédent a aussi été possible grâce à l'utilisation gratuite de la salle de spectacles de la Communauté de Communes ainsi que l'utilisation gratuite des salles de la mairie de Bellegarde.

Nous avons mis en place une boutique de produits dérivés : tee-shirts, sweats, accessoires divers et variés, même un nounours aux couleurs du Poulailler. TIFOCLUB gère les commandes et les livraisons puis rétrocède 30 % des ventes à OPT. Il ne reste plus qu'à trouver les acheteurs.

La parole est donnée à tous. Le trésorier demande s'il y a des remarques ou questions.
Aucune remarque ou question.

4. PROJETS 2026-2027

A. Participation au forum des associations :
Samedi 5 septembre à Bellegarde
Samedi 12 septembre à Ladon.

B. Inscriptions et adhésions : vendredi 11 septembre de 18h00 à 19h30 salle de l'Amitié
Contrairement à l'année passée, nous essaierons de limiter le nombre d'élèves maximum par atelier.
Il est fortement conseillé de s'inscrire sur le site, dès que possible, parce que nous prendrons en compte les demandes d'inscription dans l'ordre chronologiques, jusqu'à ce que le nombre d'élèves prévu par atelier soit atteint. Les derniers pourront être refusés.
Pour accepter un nombre maximum d'élèves, nous proposons des cours les mardis en plus des vendredis, ce qui revient à étendre également le nombre d'ateliers de 3 à 6.
Les élèves de l'année passée doivent juste confirmer par mail, leur souhait de s'inscrire pour la nouvelle année. A réception de ce mail, ils recevront une fiche famille préremplie.

Le règlement intérieur et le bulletin d'inscription ont été actualisés pour 2026-2027.

C. Cours :
Un calendrier des cours a été établi pour l'année scolaire 2026/2027 à retrouver sur le site web.
Reprise des cours de théâtre : vendredi 18 septembre pour les jeunes.

Pour les jeunes : **Les mardis et vendredis -** cours d'une heure (sauf vacances scolaires) 3 ateliers se suivent de 17h00 à 20h00, à la salle annexe (en attente réponse réunion mairie 16 juin 2026)
10 heures de cours de septembre à décembre ; 26 séances de théâtre pour l'année (cours et répétitions) de janvier à juin. La date du spectacle de fin d'année sera finalisée en octobre 2026 avec l'ensemble des associations de Bellegarde – mais nous avons déjà prévu le **samedi 29 mai 2027,** en fonction des fêtes des écoles de Bellegarde, Quiers et Ladon, de l'association de danse bellegardoise.

Pour les adultes : Possibilité de créer un atelier recevant des adultes (horaires à définir entre 17h00 et 20h00). Cet atelier offrirait les mêmes prestations de formation et de préparation d'une petite pièce qui serait jouée au spectacle de fin d'année scolaire, comme pour les jeunes.

D. **Adhésions :** comme l'an dernier, même tarif **: 155 €,** décomposés comme suit :
35 € d'adhésion à l'association (partiellement déductible des impôts) +
120 € pour la formation (10 cours de septembre à décembre) payables à l'inscription. Total 155 €.
Paiements échelonnés acceptés.
Un cours d'essai gratuit.

E. **Spectacles et évènements** :

- **Participation aux évènements à venir, à Bellegarde**

- **Pour la ou les représentations de fin d'année scolaire : nous privilégions de jouer à la salle des fêtes de Bellegarde,** en mai ou juin 2027 **: samedi 29 mai 2027 -** c'est cette date que nous aimerions réserver lors de la rencontre entre associations à **Bellegarde**. Dans certaines communes, les réservations de salles sont prises en compte un an à l'avance. Bellegarde ne le pratiquant pas (8 mois à l'avance), nous sommes contraints de réserver chez les autres communes pour éviter de nous retrouver sans salle.

- Les représentations des adultes seront communiquées ultérieurement. Une avancée pour une salle de répétition dédiée et un local de stockage dans une autre commune. Dans le cas contraire, la troupe des adultes cessera son activité.

F. **Photos :**

- Solliciter une association de photos pour assurer les reportages lors de nos représentations.

La parole est donnée à tous. Patrick Chambault demande s'il y a des remarques ou questions**.**

Des propositions sont ouvertes pour sollicitation de club ou association de photos :

- Ludo photos à Bellegarde,
- Asso photos à Sully sur Loire,
- Asso photos à Saint Martin d'Abbat,

Dans les projets 2025-2026, Ronan Chambault fait part d'un projet / partenariat entre ;

- L'école de musique de Bellegarde (Tristan Camus)
- Bell'Evasion (école de danse de Bellegarde)
- Ô Poulailler théâtre

Contenu, lieu et dates à définir ultérieurement.

5. BUDGET PREVISIONNEL 2026-2027 :

Libellés		PREVU	
		débit	crédit
	TOTAL REPORT		*4 470,94 €*
514000	Frais bancaires	120,00 €	
514100	Intérêts Livret A + PS Lorris		100,00 €
605000	Achats de matériels & logiciels	100,00 €	
606300	Achats de fournitures décors, etc	100,00 €	
606301	Achats de tee-shirts polos et autre vestimentaire	0,00 €	
606303	Achats pour rencontres internes (pots, repas)	500,00 €	
606400	Achats de fournitures administratives	100,00 €	
616100	Assurances adhérents & matériels	240,00 €	
623700	Publications papier et Internet	0,00 €	
625101	Dons (déplacements non payés)	3 500,00 €	3 500,00 €
626000	Frais affranchissement, téléphonie	240,00 €	
633300	Formation par organismes extérieurs	0,00 €	
651600	Frais droits d'auteurs (SACD + SACEM)	400,00 €	
651700	Location salle de spectacles	0,00 €	
678000	Prestations de service (Imparato)	150,00 €	
678002	Professeur de théâtre	11 625,00 €	
741201	Dons (sans déduction des impôts)		500,00 €
756000	Adhésions jeunes (45 x 155 €)		7 000,00 €
756001	Adhésions adultes pour cours + stages		1 000,00 €
756003	Boutique produits dérivés		200,00 €
758800	Recettes spectacles troupe adultes		5 000,00 €
	TOTAL	17 075,00 €	17 300,00 €

Cette prévision prend en compte le fait de jouer dans des communes qui ne font pas payer l'utilisation de leur salle.

L'activité école est viable à partir de :

- 36 élèves sur 3 ateliers,
- 45 élèves sur 4 ateliers
- 54 élèves sur 5 ateliers.

Bien que la date des prochaines représentations des adultes ne soit pas encore fixée, on peut d'ores et déjà, avancer qu'il conviendrait de jouer à Bellegarde ou Ladon un week-end (400 places) ainsi qu'à Nogent sur Vernisson où l'on peut espérer 300 places. Notre expérience récente nous ayant appris qu'au train où vont les choses, il sera bientôt plus facile d'aller de la terre à la lune que de faire venir des bellegardois à Nogent sur Vernisson.

Le trésorier indique que tous les documents comptables sont à la disposition des intéressés.

La parole est donnée à tous. Le trésorier demande s'il y a des remarques ou questions à poser ?
Aucune remarque ou question.

5. QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'a été reçue.

6. APPROBATIONS DES BILANS 2025-2026 ET PROJETS 2026-2027 :

Il est demandé à tous, s'il y a des votes contre - ou absentions

Pas de vote contre, pas d'abstention.

Approbations des bilans 2025-2026 et projets 2026-2027, adoptés à l'unanimité.

7. APPROBATION POUR CREATION D'ANTENNES Ô POULAILLER THEATRE à BELLEGARDE et à LADON.

Suite à la disparition de la procédure internet de création d'antenne, nous avons contacté le Greffe des associations de la Préfecture d'Orléans pour la création de deux antennes d'Ô Poulailler théâtre, à Bellegarde et à Ladon .

A notre dernier échange du 3 juillet 2026, le Greffe demande qu'une décision soit prise à cette Assemblée Générale.

- Patrick Chambault demande aux personnes présentes, l'approbation de la création de ces deux antennes à Bellegarde et à Ladon.

  Pas de vote contre. Pas d'abstention.

Approbation de la création des antennes Ô Poulailler théâtre, à Bellegarde et à Ladon, adoptée à l'unanimité.

8. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le bureau du Conseil d'Administration actuel se compose de 5 membres : Patricia Ferrand, présidente ; Michel Hissard-Tissier, vice-président ; Yann Dos Santos Silva, trésorier ; Patrick Chambault, trésorier-adjoint et représentant légal ; Maryse Chambault, secrétaire ; Yannick Bouchetout et Ralph Retrouvé, membres - élus pour 1 an, renouvelables chaque année.

Patricia Ferrand et Maryse Chambault, ne reconduisent pas leurs fonctions, mais cette dernière prétend au poste de secrétaire-adjointe afin de pouvoir transmettre toutes les tâches de cette fonction.

Aucune autre des personnes du bureau n'a émis de souhait de ne pas être renouvelée.
Les postes de président et secrétaire sont ouverts. Mais également ceux des membres du bureau.

Patrick Chambault demande s'il y a des volontaires pour rejoindre le bureau.

Deux personnes lèvent la main et sont présentées au public : **Marine GRON et Pierre VERKEST**

L'ensemble du bureau délibère pour l'élection du nouveau bureau.

Le nouveau bureau est présenté à l'assistance :
6 membres au Conseil d'Administration et 2 membres du bureau

Pierre VERKEST	Président
Yann Dos SANTOS SILVA	Trésorier
Patrick CHAMBAULT	Trésorier-adjoint et représentant légal
Michel HISSARD-TISSIER	Vice-président
Marine GRON	Secrétaire
Maryse CHAMBAULT	Secrétaire-adjointe
Membres	Yannick BOUCHETOUT, Ralph RETROUVÉ

Le président remercie l'assistance et l'invite à partager le pot de l'amitié, ce qui a permis des échanges amicaux, riches, constructifs entre les différentes personnes présentes.

Le président remercie aussi Meta Chhun qui a préparé et apporté un plat de samoussas faits maison.

.

Heure de fin de séance : **20h35**

Une réunion sera à prévoir mi-janvier 2027.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président, la secrétaire et le représentant légal.

Chailly en Gâtinais, Le 6 juillet 2026	Le président,	La secrétaire,	Le représentant légal,
	Pierre VERKEST	Marine GRON	Patrick CHAMBAULT